

Recommandations intersectorielles du CIPC et de la Ville de Longueuil

L'objectif de ces recommandations structurantes consiste à créer des milieux sûrs, inclusifs, résilients et dynamiques pour les jeunes de 0 à 25 ans et leurs familles en privilégiant une approche intégrée et intersectorielle.

Enjeux organisationnels

Consolider des collaborations intersectorielles soutenues et pérennes

- Favoriser la progression des arrimages intersectionnels à un niveau stratégique autour de la sécurité urbaine et du bien-être collectif.
- Renforcer la communication et les collaborations entre les acteurs de l'Agglomération (CISSS, Villes, services de police, organismes communautaires, centre de service scolaire) afin d'offrir des activités et des services adaptés et complémentaires aux jeunes et à leurs familles.

A) Favoriser la collaboration entre les écoles et la communauté notamment par des foires aux organismes dans les milieux scolaires, des ambassadeurs.drices de la communauté et des intervenant.es communautaires scolaires (ICS).

Améliorer l'accessibilité aux programmes et aux services

- Assurer l'accessibilité aux activités de loisirs et aux services communautaires pour les jeunes et pour les familles, dont celles issues de l'immigration.

A) Permettre une meilleure connaissance des politiques publiques actives, des initiatives et projets existants, des services et des activités offerts en favorisant la mise en commun des guides de ressource et l'utilisation de modes de communication diversifiés.

B) Augmenter l'accessibilité en adaptant les plages horaires, en variant les lieux et en déplaçant les services vers les personnes.

Renforcer les capacités des milieux

- Évaluer l'efficacité et l'impact des initiatives déployées en soutenant les organismes dans leurs démarches évaluatives en vue de privilégier l'amélioration et la pérennisation des projets et programmes existants.

- Développer les connaissances et les compétences des acteurs locaux afin qu'ils soient mieux outillés pour comprendre les enjeux liés à la violence commise et subie par les jeunes et pour intervenir de manière plus adaptée.

A) Former les intervenant.es et professeur.es sur les violences à caractère sexuel, les violences intrafamiliales et les lois et les conséquences légales des actes délinquants, afin d'offrir des informations justes aux jeunes et aux familles.

B) Outiller les intervenant.es pour mieux intervenir dans le cyberspace et pour adopter une approche sensible aux traumatismes et des pratiques d'intervention plus inclusive des diversités (culturelles, sexuelles et de genre, entre autres).

Espaces publics et cohabitation sociale

Rendre les espaces publics plus sûrs et plus inclusifs

- Contribuer à la conception d'infrastructures innovantes et sécuritaires.
 - A) Mettre en place un comité d'agglomération sur la sécurité urbaine visant à poser des recommandations pour un aménagement du territoire plus inclusif dans une perspective ADS+.*
 - B) Améliorer l'éclairage urbain dans les espaces publics ciblés.*
 - C) Bonifier les guides d'évaluation pour les marches exploratoires.*
- Favoriser le sentiment de sécurité, la cohésion sociale et le vivre-ensemble dans les espaces publics en misant sur la sensibilisation citoyenne, la médiation sociale et la présence d'acteurs clés sur le terrain.

Bonifier les programmes de sensibilisation et d'éducation favorisant le développement de connaissances et de compétences chez les jeunes

- Offrir aux jeunes des ateliers dynamiques et continus en misant sur des espaces d'expressions sécuritaires afin de les sensibiliser sur divers enjeux auxquels ils peuvent être confrontés : l'intimidation, le racisme et l'homophobie, les violences à caractère sexuel, le vandalisme, l'affiliation aux

gangs, la consommation de substances et les dépendances, la santé mentale, la violence dans les relations et le consentement, les cyberviolences, etc.

- Renforcer les habiletés personnelles et socioémotionnelles des jeunes : gérer ses émotions, mieux communiquer, entretenir des relations positives, prendre des décisions responsables, etc.

A) Soutenir le développement d'habiletés socioémotionnelles et de connaissances chez les enfants (0-11 ans) afin qu'ils reconnaissent leurs droits et les milieux de vie adéquats.

- Informer les jeunes sur les conséquences légales des actes délinquants.
- Promouvoir des comportements inclusifs et une meilleure représentativité de la diversité, notamment par la diffusion et la valorisation de modèles positifs et variés.

Susciter un engagement communautaire actif

- Favoriser l'engagement des jeunes et le développement de leur sentiment d'appartenance à leurs milieux en créant des opportunités de participation active et continue leur permettant d'être acteurs de changement.

Assurer une offre d'activités sportives et culturelles variées et de services adaptés et accessibles pour les jeunes

- Encourager les initiatives permettant de rejoindre les jeunes marginalisés dans les espaces publics qu'ils fréquentent.
- Assurer des interventions ciblées visant la réinsertion sociale des jeunes judiciairisés.

Espace privé

Favoriser le bien-être des jeunes en assurant un soutien accessible aux familles

- Proposer une offre d'activités et de services adaptés, complémentaires et accessibles aux familles.
- Prévoir une programmation diversifiée d'activités familiales favorisant le dialogue entre les jeunes et leurs parents et permettant de renforcer les liens familiaux.

Améliorer les connaissances, les compétences et la résilience des parents

- Soutenir le renforcement des compétences et des habiletés parentales par des services de proximité.
- Sensibiliser les familles sur les violences intrafamiliales, les enjeux vécus par les adolescent.es et les conséquences légales de la violence chez les jeunes.